



Plan de communication local
– Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne –

Localisation de l'opération : **Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne**

Données de cadrage : 54 communes – 65 000 habitants – 52 hab/km²

Descriptif succinct de l'expérience

Depuis 2003, le Pays de Ploërmel-Cœur de Bretagne développe une stratégie d'installation des familles et d'entreprises nouvelles notamment orientées sur le secteur des Technologies de l'Information et de la Communication. Cette stratégie est concrétisée par une série d'actions pour assurer une implantation optimale de ces publics.

Trois pépinières tertiaires ont été créées, et un programme de soutien personnalisé à l'installation et au développement des entreprises de ce secteur initié. De nombreuses actions de promotion interne et externe au territoire sont menées (Salon Projet en Campagne, salon des Entrepreneurs...). Toutes ces actions ont permis de qualifier le « parcours du créateur ».

Parallèlement, les conditions d'accueil des familles ont également été améliorées avec la mise en place de plusieurs réseaux destinés à répondre aux demandes individuelles jugées prioritaires : relais Parents-assistantes maternelles touchant plus de 90 % de la population, des Relais gérontologiques sur l'ensemble du Pays, 5 Points accueil nouveaux arrivants pour faciliter l'installation des particuliers.

Contexte et enjeux pour le territoire / la structure

La cible des entreprises tertiaires a été choisie pour diversifier le tissu économique local et favoriser l'émergence d'activités et d'emplois à plus forte valeur ajoutée. En effet, la faiblesse du taux de chômage local (5 %) ne doit pas occulter un revenu moyen salarié parmi les plus bas de Bretagne. Sans oublier les gisements potentiels d'emplois dans les secteurs « traditionnels » tels que l'agriculture, la stratégie choisie vise également à affirmer le potentiel du positionnement géographique du territoire, entre Rennes et Vannes. Le nombre d'habitants du territoire croît de façon régulière depuis huit ans grâce à la proximité de ces deux secteurs urbains économiques majeurs. Le cadre de vie est également souvent cité comme motif d'implantation. Les services publics ont du s'adapter à cette augmentation et proposer des dispositifs originaux pour répondre aux attentes nouvelles de la population.

Organe fédérateur, le Pays rassemble les acteurs privés et publics pour poursuivre la stratégie définie, et organise leur mise en réseau pour accroître l'attractivité du territoire. Dans cet esprit, deux initiatives parallèles aux actions précitées ont été menées afin de jauger de leur pertinence et de sensibiliser les populations (déjà installées et nouvelles) aux enjeux liés au repeuplement en court : un film et une enquête téléphonique auprès des nouveaux arrivants pour les sensibiliser aux nouveaux services.

Facteur déclenchant de l'action

La volonté des Communautés de communes de créer des outils de diversification économique telle que des pépinières tertiaires, et l'afflux de nouvelles populations : près de 10 points de hausse depuis 1999.

Objectifs de l'action

Diversifier le tissu économique local et dynamiser les dispositifs d'accueil et d'intégration.

Publics visés

- créateurs d'entreprise dans le secteur tertiaire.
- chefs d'entreprise avec des projets dormants.
- famille de nouveaux arrivants.

Procédures et modalités d'actions

Les actions de promotion territoriale extérieures sont coordonnées par le Pays et associent l'ensemble des communautés de communes du territoire ainsi que les réseaux consulaires et les clubs d'entreprises. Le programme Ploërmel-Brocéliande Technologie est animé à l'échelle du Pays.

Les autres réseaux destinés aux familles sont animés par les chargés de mission du Pays en lien avec les équipes techniques des Communautés de communes.

Les partenaires associés à cette action

- Communautés de communes (de Guer, de Josselin, de Ploërmel, de Mauron en Brocéliande, du Porhoët, du Val d'Ouste et de Lanvaux).
- Club des Entreprises du Pays de Ploërmel.
- Offices de tourisme.

Les outils, les financements mis en œuvre, le budget de l'opération

La plupart des actions ont été subventionnées dans le cadre du Programme Leader+. Pour les dépenses d'investissements liées aux pépinières, le territoire a bénéficié d'apports financiers dans le cadre d'une labellisation Pôle d'Excellence Rurale.

Les problèmes rencontrés et solutions trouvées

Ces démarches précitées sont nouvelles et touchent régulièrement à la difficile question du partage des champs de compétences. La nécessité de mutualiser les moyens n'est pas toujours facile à mettre en place sur cette base. La concertation, l'expérimentation collective et la valorisation des savoir-faire de chacun ont souvent été les meilleurs moyens de persuasion. Les réalités économiques, financières et démographiques ont par ailleurs favorisé les coopérations entre acteurs.

Les facteurs déterminants de l'action (partenariat, démarche ...)

Les principes du partenariat et de la mutualisation ont toujours prévalu particulièrement en ce qui concerne l'accueil des porteurs de projets économiques. S'agissant des familles, l'innovation sociale a été le principal moteur pour expérimenter ou déployer les dispositifs précités.

Les résultats (quantitatifs et qualitatifs)

Deux des pépinières d'entreprises tertiaires sont aujourd'hui complètement occupées. Qualitativement, les initiatives prises ont contribué à l'identification par les collectivités intercommunales de champs de collaboration possible en matière de développement économique.

En ce qui concerne les services aux familles, ils couvrent aujourd'hui l'intégralité du territoire faisant du Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne l'un des territoires les mieux organisés du Morbihan en la matière.

Les perspectives

Dans le domaine économique, une certaine émulation est apparue qui permet aujourd'hui d'envisager les prochaines étapes dans le cadre d'un projet très ambitieux de déploiement d'une infrastructure de télécommunications à Très Haut et Haut Débit.

Au regard des prévisions de l'INSEE, l'accueil des familles reste l'un des axes majeurs de l'action publique locale. L'offre de prise en charge de la petite enfance va être de nouveau stimulée. De nouveaux champs d'actions vont compléter cette priorité : la mise en place de dispositifs destinés à améliorer la mobilité des individus, l'accès à la santé, et l'accès à la connaissance (ce dernier point ayant un lien étroit avec le projet de déploiement d'une infrastructure).

Contact

Emmanuel MARTIN

Pays de Ploërmel - Cœur de Bretagne – Centre d'activités de Ronsouze – 56800 Ploërmel

02 97 74 04 37 – e.martin@paysdeploermel-coeurdebretagne.fr

www.paysdepleormel-coeurdebretagne.fr